

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le



ID : 014-211406749-20240423-DELIB_15_2024-DE

<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>Département du Calvados</p> <p>Arrondissement de Caen</p>	<p>EXTRAIT DE REGISTRE</p> <p>DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal</p> <p>de la Commune de SOIGNOLLES</p> <p>14190</p>
<p><u>Date d'affichage :</u> 26 / 04 / 2024</p> <p><u>Date de convocation :</u> 17 / 04 / 2024</p> <p><u>Nombre de membres :</u></p> <p>En exercice : 10 Présents : 7 Absents : 3 Votants : 8</p>	<p>Le 23 avril 2024 à 20h30. Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme FIEFFÉ, Maire.</p> <p>Étaient présents : Mme FIEFFÉ Patricia, Mme DELALANDE Soizic, Mr LEBOYER Hugues, Mme HAGHEBAERT Olympe, Mr MENARD Bruce, Mme PERREE Edwige, , Mme HAMELIN Jocelyne.</p> <p>Mme LE COGUIC donne procuration à Mme HAGHEBAERT Formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Étaient absents : Mr BESANÇON Geoffroy, Mme LE COGUIC Ophélie, Mr GAUCHET Bruno.</p> <p>Mr LEBOYER a été désigné comme secrétaire de séance.</p>
<p><u>Objet :</u></p> <p>Délibération 2024-15 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2024</p>	<p>Le procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 2 avril 2024 a été transmis aux conseillers municipaux le 15 avril 2024 par voie électronique à la suite de la séance.</p> <p>Il est demandé s'il y a des observations sur la rédaction de ce procès-verbal.</p> <p>Il est proposé de l'approuver.</p> <p>APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS APPROUVE LE PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 2 AVRIL 2024.</p>
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Caen le 26/04/2024 et publication ou notification du 23/04/2024</p> 	<p>Fait et délibéré le 23 avril 2024</p> <p>Le secrétaire de séance, Hugues LEBOYER</p>  <p>Le maire, Patricia FIEFFÉ</p>  